

Plus bête que méchante

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 853

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1019510>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Juste bonne pour enseigner le français

La FMH, en édictant ces résolutions, ne fait somme toute que son travail, qui est de veiller à la santé de la population. Les médecins sont aux premières loges pour juger des dégâts occasionnés par les toxiques que l'industrie, les chauffages et l'automobile dispensent généreusement dans l'atmosphère. Ils sont également les spectateurs privilégiés du carnage dont nos routes sont le théâtre quotidien : 57 morts et 804 blessés en 1986 sur le seul réseau routier du canton de Genève.

Zurich et Saint-Gall bougent

Autres temps forts de l'actualité récente en matière de protection de l'environnement : la municipalité de Zurich vient d'adresser une lettre à la commission du National pour la santé publique et l'environnement, demandant que soit étudiée la possibilité d'introduire un rationnement de l'essence et un système d'éco-bonus, sur le modèle des propositions de l'AST (voir DP 837).

L'idée est incontestablement dans l'air, puisque le Grand Conseil du canton de Saint-Gall, réuni en séance extraordinaire pour débattre des problèmes atmosphériques, vient lui aussi de se décider à lancer devant les Chambres deux initiatives cantonales. Elles proposent notamment l'introduction de douze dimanches sans voitures, de nouvelles limitations de vitesse et une taxation des véhicules qui tienne compte des kilomètres parcourus.

Cette pression suffira-t-elle à secouer un peu l'attentisme des grands partis ?

(1) L'air c'est la vie, édité par l'Appel des 3500 médecins, case postale 4123 Allschwil

■ (ag) Mme Paschoud n'enseignera plus l'histoire au gymnase, mais la littérature française. Curieuse conception du Conseil d'Etat, qui imagine que la littérature est gratuite, inoffensive, non liée à l'événement et aux idéologies. Or Céline, Drieu la Rochelle, Brasillach font partie de la littérature française. De Bernanos à Voltaire en passant par Balzac, l'antisémitisme a laissé ses traces dans les textes. Desnos est mort quand on le libérait d'un camp de concentration. D'autres, comme Aragon, ont pleuré à la mort de Staline. Sartre face à Rousset jugeait inopportun

de parler du goulag. Pas plus que l'histoire la littérature n'est pure.

L'enseignement du français au gymnase a une tradition forte dans le canton de Vaud : disons celle de Gilliard ou d'André Guex. Comment peut-on sanctionner un maître en le condamnant à n'enseigner que le français ? Si M. Cevey avait démerité, on pourrait, par exemple, proposer qu'il ne s'occupe plus de l'Instruction publique, mais seulement des cultes. Et M. Leuba, plus des affaires militaires, mais seulement de la justice.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Plus bête que méchante

En ce qui me concerne, je suis content de la décision du Conseil d'Etat dans le cas de "l'Affaire Paschoud", que je crois la meilleure possible dans une situation délicate. Et puis je dois confesser un certain faible pour Madame Paschoud, qui me paraît avoir le mérite d'une attitude qui n'a rien de *sournois* ! Je m'explique ... Mais à ce propos, tout d'abord une anedocte :

C'était dans les années de guerre - certains avocats vaudois avaient tenté d'interdire l'accès du barreau aux Juifs ... Et comme cela n'était pas légalement possible, ils avaient proposé à leurs collègues de s'engager à ne pas prendre dans leurs études respectives de stagiaires juifs ! Ce qui revenait à leur interdire *de fait* le barreau, puisque le stage est une condition *sine qua non* pour exercer la profession ! Fort bien. Proposition repoussée à une très large majorité, ce qui est tout à l'honneur des avocats vaudois. Cependant !

Cependant, à cette époque, je jouais aux échecs avec un avocat, qui habitait dans mon quartier - Vennes - et avec qui je me rendais parfois au travail, par le Calvaire, la Buanderie, etc. Je l'interrogeais sur cette affaire, qui me paraissait à peine croyable. Il me répondit en substance que c'était parfaitement exact - ajoutant ce commentaire : "Cet imbécile de X ! (il s'agissait de l'un des initiateurs) C'est bien une idée à lui ! Prendre une telle décision aujourd'hui, alors que les Juifs sont partout massacrés, ça n'aurait pas bonne façon ! Et d'ailleurs (riant), *nous le faisons déjà sans le dire* ! Tandis qu'avec cette manie que X. a de vouloir mettre les points sur les i, voyez dans quelle situation il nous a mis : si demain,

un étudiant juif se présente et me demande de faire son stage dans mon étude, je serais contraint de l'accepter !"

C'est ce que j'appelle une position *sournoise*. J'en avais conclu - et je conclus encore aujourd'hui - qu'à tout prendre je préférerais l'attitude de X. et de ses amis, et leur racisme fanatique.

Il en va de même dans le cas de Madame Paschoud. Je soupçonne fort que quelques-uns partagent sa manière de voir, sans franchir peut-être le dernier pas. Certains d'ailleurs le disent en leur privé : non pas qu'il n'y a pas eu de chambres à gaz, mais qu'on a beaucoup exagéré, etc ! Et que d'ailleurs il y avait quelques raisons à la persécution, etc ! Moins prudente, et ne sachant pas "jusqu'où on peut aller trop loin", selon la formule consacrée, Mme Paschoud a franchi un pas de plus, les contraignant si je puis dire à se *dédouaner*, à se récrier, à dire bien haut que ... - et c'est me semble-t-il un appréciable avantage. On peut être d'un autre avis. Mon ami Claude me dit que plus que de l'hypocrisie, il a horreur du cynisme. Et il est bien vrai que l'hypocrisie est, dit-on, un hommage que le vice rend à la vertu ... Pour ma part, j'hésite.

Mais pour donner une idée des arguments employés par les révisionnistes, Robert Faurisson (*Mémoire en défense*, p. 25), écrit ceci, en réponse à "l'exterminationniste" Wellers : "J'en viens maintenant au mot de "Vernichtung". M. G. Wellers le traduit par "extermination". Pour ma part, je dis qu'une lecture tant soit peu attentive du texte et du contexte impose le sens d'"anéantissement". Soit. Lisons donc attentivement, et concluons qu'Auschwitz n'était pas un camp d'extermination, mais d'anéantissement !